
Conclusion de la séance et signature du Président et des secrétaires, lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794)

Louis Legendre (de Paris), Jean-Marie-François Merlino, Jean Guimberteau, Jean-Marie Claude-Alexandre Goujon, Claude Duval (de l'Aube), Didier Thirion, Ferdinand Guillemardet, Jean-Jacques-Joseph Serres, Jacques Antoine Balmain, Claude Blad

Citer ce document / Cite this document :

Legendre (de Paris) Louis, Merlino Jean-Marie-François, Guimberteau Jean, Goujon Jean-Marie Claude-Alexandre, Duval (de l'Aube) Claude, Thirion Didier, Ferdinand Guillemardet, Serres Jean-Jacques-Joseph, Balmain Jacques Antoine, Claude Blad. Conclusion de la séance et signature du Président et des secrétaires, lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 560;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21750_t1_0560_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

[Ici Duhem se précipite vers la tribune, le dernier numéro de Fréron à la main. Le tumulte croît.] (127)

Un grand nombre de membres demandent la levée de la séance; d'autres la rupture des débats par un décret d'ordre du jour.

CLAUZEL : Goupilleau demande lui-même l'ordre du jour sur sa proposition.

L'Assemblée passe à l'ordre du jour sur le tout (128).

Après une longue et vive discussion sur les écrits périodiques, un membre fait la proposition de renvoyer aux comités de Salut public, de Sûreté générale et de Législation, pour qu'ils présentent à la Convention un projet de décret pour statuer si un représentant du peuple peut aussi être journaliste.

La Convention passe à l'ordre du jour sur cette proposition (129).

43

Les citoyens Robylachapelle, Michelin, Brierre, Nuis, Joinville, Lamerliette, Colliat, Ramond, Leduc, Vacher, Perchet et Negardin, informent la Convention qu'ils ont remis à son comité des Finances, section de l'examen des comptes, l'état de ceux présentés au bureau de comptabilité pendant la première quinzaine de brumaire (130).

La séance est levée à quatre heures et demie (131).

Signé, LEGENDRE, président, MERLINO, GUIMBERTEAU, GOUJON, DUVAL (de l'Aube), THIRION, secrétaires.

En vertu de la loi du 7 floréal, l'an troisième de la République française une et indivisible.

Signé, GUILLEMARDET, J.-J. SERRES, BALMAIN, C.A.A. BLAD, secrétaires (132).

(127) *Gazette Fr.*, n° 1042.

(128) *Moniteur*, XXII, 460. *Débats*, n° 779, 719-721; *C. Eg.*, n° 812; *Ann. Patr.*, n° 677; *Mess. Soir*, n° 814; *Ann. R. F.*, n° 48; *J. Fr.*, n° 774; *J. Perlet*, n° 776; *M. U.*, XLV, 301-302; *F. de la Républ.* n° 49; *Gazette Fr.*, n° 1042; *J. Paris*, n° 50; *Rép.*, n° 50; *J. Mont.*, n° 27; *J. Univ.*, n° 1808 et 1810.

(129) *P.-V.*, XLIX, 70.

(130) *P.-V.*, XLIX, 70. C 323, pl. 1377, p. 10, en date du 17 brumaire an III.

(131) *P.-V.*, XLIX, 70. *Moniteur*, XXII, 460. *J. Fr.*, n° 774, *J. Perlet*, n° 776, *M. U.*, XLV, 302, indiquent 5 h.

(132) *P.-V.*, XLIX, 70.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

44

Rapport sur le Lycée républicain, fait par Boissy d'Anglas, au nom du comité d'Instruction publique, dans la séance du 18 brumaire (133).

De quelques noms pompeux et mensongers que la tyrannie se décore, sa politique n'en est pas moins la même : c'est de détruire tout ce qui ne coïncide pas avec elle, et d'anéantir d'avance tout ce qui pourrait un jour la combattre. Le despotisme des rois et celui des dictateurs ont suivi la même marche; tous ont voulu arrêter l'essor de l'esprit humain, afin de pouvoir mieux enchaîner l'homme. On ne voulait point d'instruction sous les triumvirs que vous avez frappés, comme on n'en voulait point sous les despotes qui ont trop longtemps enchaîné la France. Robespierre avait rétabli la censure, enchaîné la liberté de la presse, comme les Lenoir et les Sartines, et posé des bornes à la pensée. Peut-être même cette commission exécutive dont vous avez mis le chef hors la loi était-elle plus dangereuse encore que les quatre-vingts censeurs royaux qu'elle remplaçait, parce qu'elle avait moins de franchise, et que c'était au nom de la liberté qu'elle conspirait à river nos chaînes. Il est temps aujourd'hui de rendre aux lettres, aux sciences et aux arts leur indépendance et leur énergie; il est temps d'effacer par vos institutions régénératrices le long opprobre où nous avons gémi. Le plus grand besoin de l'homme libre, c'est d'être éclairé, comme la politique des despotes est d'anéantir et de comprimer les lumières. Toujours et dans tous les empires le peuple a acquis quelque degré d'instruction en acquérant quelque degré de liberté.

Tout est préparé pour faciliter au peuple français l'acquisition de toutes les lumières et le perfectionnement de toutes les connaissances. La révolution n'a pas seulement renversé toutes les institutions du despotisme, elle a banni de tous les esprits ces vieux préjugés, ces antiques erreurs qui semblaient en défendre l'accès et à la raison et à la vérité.

« Les philosophes, qui, depuis Bacon, a dit un écrivain de nos jours, travaillaient à régénérer l'esprit humain, demandaient, comme la condition la plus nécessaire, que toutes les notions que l'on y avait gravées en fussent préalablement effacées. » Ce qu'ils demandaient inutilement, la révolution vient de l'accomplir, et les événements de quelques années ont plus fait que les livres de plusieurs siècles. En s'agitant pour briser ses chaînes, l'homme a secoué tous les préjugés; en se saisissant du droit de la nature, il a ouvert son esprit à toutes les leçons de la sagesse, et le marbre où vous

(133) *Moniteur*, XXII, 466-468 et 457. *M. U.*, XLV, 298; *J. Paris*, n° 49; *J. Mont.*, n° 26; *J. Fr.*, n° 774.